

LE 25 JANVIER 2003

« LES NOTABLES PAROISSIAUX DU TREGOR. PERMANENCES ET EVOLUTIONS (1770-1850) »

Les paysans qui, avant 1789, ont exercé une fonction locale (si minime soit-elle) accèdent massivement en 1790 aux premières fonctions municipales et forment ensuite le personnel révolutionnaire de leur commune. Pendant le Consulat et l'Empire, souvent après, ces mêmes personnages ou leurs enfants sont appelés à exercer les fonctions de maires, d'adjoints et de conseillers municipaux.

Cette élite paysanne trégorroise est large et n'émerge pas nettement du reste de la population. Dans une majorité des cas, la notabilité des élites paysannes s'y définit plutôt en négatif par rapport aux autres notables ruraux (nobles, prêtres, hommes de loi, propriétaires terriens). La place tenue au-devant de la communauté tient au cumul de facteurs individuels : famille, fortune, possessions de terres, statut d'employeur, pratique de l'écrit, relations extérieures... Elle ne s'exprime pas systématiquement par la recherche, éventuellement conflictuelle, du pouvoir local.

Retrouver l'alchimie de la notabilité des élites paysannes trégorroises suppose donc de développer une approche des pouvoirs vus d'en bas. La méthode employée a consisté à rechercher les notables à partir des fonctions qu'ils ont occupées, à repérer et à comparer leurs trajectoires individuelles... Les clivages académiques entre histoire moderne et contemporaine sont volontairement dépassés pour observer une histoire des lentes évolutions entre Ancien régime et milieu du 19^e siècles confrontés aux accélérations de la Révolution.

Le moteur de la recherche a été une définition empruntée à Roger Dupuy celle des grands notables, en tentant de vérifier si les différentes composantes de sa formule pouvaient s'appliquer à des paysans trégorrois une fois effectuée une réduction d'échelle.

Une formule pratique qui situe le notable dans sa paroisse en distinguant :

- Une certaine respectabilité sociale
- Des revenus confortables
- Des relations privilégiées avec la population
- Une autorité locale

Une formule qui le situe aussi par rapport à l'extérieur en admettant :

- Des relations privilégiées avec le pouvoir central

Une formule que j'ai essayé de compléter en étudiant la capacité des petits responsables trégorrois à innover :

- Sur le plan des techniques agricoles (assolements, agriculture, élevage)
- Sur le plan de la culture (culture matérielle, acquisition de nouveautés)
- Sur le plan de l'éducation (lire, écrire, parler le français).

Pour chacune de ces questions des réponses peuvent être apportées :

- La respectabilité sociale prend ses racines dans l'antériorité dans la paroisse. Le rôle de la famille, les alliances, tout autant que l'aisance matérielle (l'importance du convenant, des terres) sont des atouts premiers de la notabilité paroissiale.
- Les revenus peuvent être confortables. Les montants de la capitation payée, avant 1790, par les ménagers trégorrois peuvent atteindre 100 livres. En 1802, il existe des agriculteurs parmi les plus forts imposés du département. Enfin leur niveau de fortune qu'il est possible de déterminer à la hausse pendant la Restauration, montre que cet aspect fait partie entière de leur image.

- Les relations avec la population sont constantes. Le ménager est d'abord un employeur. Il procure les ressources économiques aux classes les plus faibles mais il les défend encore dans les moments les plus critiques (faim, épidémies, passage des troupes, enfants trouvés, ...)
- C'est aussi une autorité locale. Il assure pleinement les fonctions paroissiales ou municipales auxquelles il est appelé (c'est son devoir), il décide pour la communauté locale qu'il défend face aux demandes extérieures quelles qu'elles soient, en faisant la part de l'intérêt commun face aux demandes privées. Les conflits auxquels il participe contre les agents des seigneurs, contre les prêtres, contre l'évêque même, et contre l'administration plus tard, montrent un positionnement au-devant des autres paroissiens.
- Les hiérarchies sociales sont dans les campagnes trégorroises extrêmement subtiles. Chaque fonction crée une « notabilité » si menue soit elle, l'exercice d'un cursus de fonctions détermine un rang sur l'échelle de la notabilité et procure une grille de lecture acceptable de cette hiérarchie.
- Ce positionnement il arrive au notable de le défendre en interne. Les conflits d'intérêt, les luttes pour le pouvoir local ne sont pas absente de l'histoire de ces personnages. Elles montrent des rivalités d'homme, elles montrent des rivalités d'idées (Perros-Guirec, en 1815).
- Les relations privilégiées des ménagers trégorrois, dès lors qu'ils tiennent une fonction locale, sont nombreuses avec la société extérieure avant la Révolution et deviennent courantes et obligatoires avec le pouvoir central ensuite. La conséquence majeure de ces relations est que les responsables locaux s'insèrent dans un réseau d'interconnaissance qui devient un élément essentiel de leur nomination. La France des notables tend ses filets au plus profond des campagnes.

La position des ménagers trégorrois comme intermédiaires culturels est moins patente. Elle se vérifie en de nombreuses occasions mais avec des fréquences ou des formes moins parlantes

- Des progrès peuvent être vérifiés en ce qui concerne les techniques agricoles : les assolements évoluent avec l'emploi des amendements marins, les cultures changent : des paysans essaient des variétés nouvelles, essaient de nouvelles charrues, cultivent différemment leurs terres, mais ces progrès sont lents : les inspecteurs de l'Agriculture, en 1844, décrivent toujours un monde agricole ancien duquel pointent seulement des nouveautés.
- Les notables ruraux servent d'intermédiaires (souvent décalés) dans de nombreux domaines de la culture et matérielle. Sur ce plan, la domination se manifeste davantage par l'accumulation des moyens communs que par l'acquisition ou la mise en œuvre d'éléments nouveaux. Les évolutions qui existent au 19e siècle sont souvent copies de schémas locaux (prêtres, auberges...). L'évolution la plus marquante me semble la spécialisation des pièces, conséquence de l'évolution des demeures et de la réforme du système convenancier, même si ponctuellement des avancées peuvent être décelées.
- Un nombre important de ménagers lisent, écrivent et parlent le français. Dans un univers oral et bretonnant, ces caractéristiques démontrent une éducation différente. La pratique du français, de l'écrit d'abord mais aussi de l'oral marque la différence au sein d'une population qui, de plus en plus, reçoit des bribes de cette autre culture. Le petit peuple rural massivement bretonnant et illettré possède par la littérature orale, le chant, la chanson assez de repère sur l'importance de ces facteurs pour ne pas y reconnaître des éléments de supériorité.

Par l'accumulation de ces nombreux facteurs sur une même personne, le ménagers trégorrois se distingue véritablement de la plèbe rurale ; c'est dans ce sens qu'il est possible d'affirmer qu'en contraste il tient une position de notable.

Toutefois cette position est nettement moins affirmée que, par exemple, dans le Léon voisin (Julodé). L'explication me semble devoir être recherchée dans l'implication large (très large) des habitants aux fonctions locales. Le nombre de celle-ci avant la Révolution dépasse couramment la cinquantaine chaque année. Ce sont donc autant d'individus qui ont à connaître des affaires locales et qui participent activement à la vie de leur paroisse avant la Révolution. Ce constat ouvre sur la pratique politique des paysans trégorrois dès avant la Révolution et bien sûr à partir de 1788. Le moule paroissial est primordial : il explique le précoce intérêt des

paysans trégorrois pour la politique par une large participation à la vie locale comme administrateurs des biens paroissiaux (église, chapelles, confréries, très nombreuses dans le Trégor) et comme gestionnaires des intérêts communs lors des réunions des généraux de paroisses. La capacité politique et administrative des notables d'avant 1789, l'existence d'une réelle culture politique bien avant la Révolution, la capacité à intégrer les questions d'ordre régionale ou nationale et non seulement locale permettent de comprendre la facilité avec laquelle sont menées les discussions lors de la rédaction des cahiers de doléances. Ce temps puis celui de la lutte contre le domaine congéable trouvent dans le Trégor des paysans formés à la réflexion et à l'action. Une voie paysanne de la Révolution y est établie de manière originale. Les paysans —une élite paysanne élargie— se déterminent en pleine connaissance de cause.

La création des municipalités en 1790 n'apporte rien de neuf en termes d'émancipation. Au contraire, les directives extérieures émanant des districts puis des départements, l'épisode des municipalités de cantons, diminuent l'intérêt des paysans pour la vie locale. Les nominations venues des préfectures seront acceptées plus comme un honneur que comme un engagement. L'apparent désintérêt des paysans pour la politique qu'il est alors habituel de souligner, trouve son explication dans le fait que la décision, au contraire de ce qui existait antérieurement, n'appartient plus au local. Les ménagers qui sont ensuite appelés aux fonctions de maire, d'adjoints ou de conseiller municipaux acceptent d'avantage parce qu'une telle nomination constitue un élément de notabilité plutôt qu'elle ne confère un véritable pouvoir.